

QUI SOMMES-NOUS ?

Des **citoyens**, déjà **engagés** au sein de collectifs locaux ou régionaux, ont créé **Solarcoop** afin d'élargir à tout le territoire national le bénéfice de leur expérience dans la réalisation de **projets photovoltaïques** pour les **particuliers**.



Citoyen

Acteur de l'économie sociale et solidaire, Solarcoop est une société à gouvernance coopérative fondée par des citoyens engagés et militants.

Elle a pour objectif de permettre au plus grand nombre de produire une partie de sa propre électricité au juste prix et en toute transparence.

Solidaire

Pour lutter contre la précarité énergétique dans les pays du sud, Solarcoop s'engage à verser une part de ses résultats à l'association « Solaire Sans Frontières » impliquée dans la formation d'acteurs en électricité solaire.

Pour faciliter l'échange de savoirs entre écocitoyens, Solarcoop favorisera la mise en place d'ateliers participatifs.

Pour favoriser la transition énergétique

DEVENONS TOUS « PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE »

Une démarche citoyenne et solidaire

FAITES VOUS ACCOMPAGNER PAR SOLARCOOP

Economique

- Facture allégée et surplus vendu

Fiable

- Durée de vie de l'installation supérieure à 30 ans

Écologique

- Recyclable à 95% et retour énergétique inférieur à 3 ans.

Contact Local



SCIC SAS Solarcoop
897 862 066 RCS Lyon
Lieu dit Corsenat 69440 Mornant

Pour en savoir plus www.solarcoop.fr

Juin 2021 - Document non contractuel - Tapuca Imprimeur -
Ne pas jeter sur la voie publique

J'ENVISAGE D'INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR MON TOIT, MAIS JE M'INTERROGE.

Solarcoop est là pour m'aider



je sollicite l'accompagnement gratuit de Solarcoop

Je dois seulement verser 20€ à une association qui lutte contre la précarité énergétique.

je décide de continuer ...



Je signe le contrat avec l'installateur



Je suis producteur d'énergie. Prix et production conformes!

Solarcoop accompagne mon projet



Solarcoop nomme un conseiller qui va m'accompagner tout au long du projet et établir une étude de faisabilité personnalisée:

Puis-je mettre une installation sur mon toit ?

- Orientation, dimension, solidité, ombrage, ...

Quel scénario pour l'électricité produite ?

- **Autoconsommation :**
les appareils consomment prioritairement l'énergie produite en journée. Le surplus est vendu, prix garanti pendant 20 ans.
- **Vente totale :**
l'intégralité de la production est injectée dans le réseau, prix bonifié garanti pendant 20 ans.

Une analyse pour éclairer mon choix :

- Estimation de la production et du taux d'autoconsommation.
- Estimation du budget et du retour sur investissement selon le scénario envisagé.

Solarcoop me met en relation avec un installateur qualifié partenaire

Après avoir pris connaissance de l'étude de faisabilité et fait une visite technique sur site, il m'envoie un devis



L'installation est effectuée selon le planning convenu



Solarcoop peut rester à mes côtés pour le suivi de ma production et optimiser ma consommation



Pourquoi choisir Solarcoop?

- Un contact personnalisé
- Un conseil objectif et indépendant
- Des installateurs partenaires signataires d'une charte de qualité
- Du matériel sélectionné, de qualité - des prix maîtrisés
- Parce que notre mission est d'être à la fois des professionnels et des citoyens responsables.